SDE76
Syndicat départemental d'énergie
www.sde76.fr

COMMISSION LOCALE DE L'ENERGIE

Réunion des CLE

automne 2018

Calendrier des réunions de CLE

Date	CLE	Elu signataire de l'invitation et chargé d'animer la réunion	Lieu de la réunion	Horaire	Technicien du SDE76
Mercredi 07/11/2018	CLE 9 - CLE de la région de Buchy	Patrick CHAUVET	mairie - salle du 1er étage 76750 Buchy	10h00 12h00	Bernard FAURE
	CLE 14 – CLE du Pays de Bray	Jérôme GRISEL	salle des fêtes 76220 Beauvoir-en-Lyons	18h00 20h00	Bernard FAURE
Jeudi 08/11/2018	CLE 3 – CLE du Pays de Caux	Yvon PESQUET	salle des fêtes 76640 Rocquefort	10h00 12h00	Nicolas CLERAUX + Anthony GUEROU
	CLE 5 – CLE de la Côte d'Albâtre – Valmont	Christian FAUQUET	salle André Girard, 47 Grande Rue 76450 Saint-Martin-aux-Buneaux	17h30 19h00	Anthony GUEROU
Vendredi 09/11/2018	CLE 13 – CLE de la région d'Aumale – Blangy – Neufchâtel	Rémy TERNISIEN	salle Lucien Boudin, place des Cateliers, 76340 Foucarmont	10h00 12h00	Yannick LECLERC
	CLE 12 – CLE de la région de Criel – Incheville – Londinières	Daniel ROCHE	salle polyvalente, rue de l'égalité 76260 Saint-Pierre-en-Val	17h00 19h00	Yannick LECLERC
Lundi 12/11/2018	CLE 7 – CLE de la région de Pavilly – Yerville	Xavier VANDENBULCKE	salle de la mairie 76760 Yerville	17h00 19h00	Nicolas CLERAUX

Calendrier des réunions de CLE

Date	CLE	Elu signataire de l'invitation et chargé d'animer la réunion	Lieu de la réunion	Horaire	Technicien du SDE76
Mardi 13/11/2018	CLE 4 – CLE de Caux Vallée de Seine	Marcel VAUTIER	salle rivière du commerce, maison de l'intercommunalité, 76170 Lillebonne	10h00 12h00	Teddy DEBESQUE Régis PANCHOUT
	CLE 2 – CLE de la région de Fécamp – Goderville	Jean-Marie CROCHEMORE	salle des fêtes 76400 Ganzeville	17h00 19h00	Teddy DEBESQUE
Mercredi 14/11/2018	CLE 11 – CLE de la région Dieppoise	Daniel JOFFROY	Scène en Mer, rue de la Valleuse (anciennement rue du Stade), Belleville-sur-Mer, 76370 Petit-Caux	10h00 12h00	Bruno BOUTIN
	CLE 16 – CLE des Portes Nord-Ouest de Rouen	Yves LOISEL	salle Albert Petit 76690 Sierville	17h00 19h00	Bruno BOUTIN
Jeudi 15/11/2018	CLE 10 – CLE de la région de Bellencombre – Longueville – Tôtes	Gérard JOUAN	salle des fêtes 76720 Auffay	10h00 12h00	Xavier RAMOND
	CLE 6 – CLE de la région de Luneray	Jean-François BLOC	salle des deux vallées (salle des fêtes), rue des Canadiens 76730 Gueures	17h00 19h00	Xavier RAMOND + Anthony GUEROU
Vendredi 16/11/2018	CLE 1 – CLE entre Seine et Manche	Hervé LEPILEUR	salle Raimbourg 76133 Epouville	10h00 12h00	Régis PANCHOUT

objet de la réunion

- Informations sur la vie du SDE76
- Point sur les travaux 2018
- Achat Energie
- Entretien éclairage public
- TECV
- Réponses aux questions des délégués
- Pot de l’amitié

INFORMATIONS GENERALES

SDE76

Syndicat départemental d'énergie

www.sde76.fr

80 ans et inauguration des nouveaux locaux du SDE76

Présentation des travaux de la commission communication

L'enveloppe d'emprunts négociée auprès du CREDIT AGRICOLE

- **Enveloppe négociée de 5 000 000 € jusqu'au 30 juin 2019,**
- **Travaux concernés : effacement, renforcement, et extension des réseaux, éclairage public et tous les travaux relatifs aux compétences statuaires du SDE (sauf les travaux de Génie civil des réseaux de communications électroniques dans le cadre d'une convention B ou HP qui correspondent à une dépense de fonctionnement).**

Une fois l'offre de prêts signée, le taux reste fixe pendant la durée de l'emprunt.

Les demandes de prêts sont à déposer avant 14 décembre pour transmission au CREDIT AGRICOLE.

CARACTERISTIQUES DES PRÊTS :

Montant minimum de chaque prêt :	**10 000 €**
Montant maximum de chaque prêt :	**300 000 €**
Frais de dossier :	**0 €**

Durée : (taux à partir du 01/10/2018)

Taux valables jusqu'au 31/12/2018 :

- jusqu'à 5 ans : taux à **0.50 %**
- de 6 à 7 ans : taux à **0.75 %**
- de 8 à 9 ans : taux à **0.95 %**
- de 10 à 11 ans : taux de **1.20 %**

Modalités d'obtention :

- **Ne peut être sollicité qu'avant le démarrage des travaux et au plus tard 1 mois avant la fin de délai de l'ordre de service n° 1.**
- **Peut-être sollicité deux fois la même année par un adhérent sans dépasser le plafond annuel de 300 000 € HT.**

267 projets ont fait l'objet au SDE76 d'un prêt,
soit 29 453 771,85 € de travaux
et plus de 7 337 810,04 € de financement sollicités.

Emprunter pour dépenser moins : un exemple

Remplacement des luminaires existants : 16 SHP 150W et 16 SHP 100W par 7 LED 40W, 9 LED 60W et 16 LED 102W.

Gain pour la commune de X qui a eu recours à l'emprunt pour éviter un chantier en deux tranches :

COMPARAISON TRAVAUX EN UNE FOIS OU SUR DEUX TRANCHES	EN DEUX PHASES	EN UNE PHASE	AVEC EXTINCTION ECLAIRAGE
SURCOUT TRAVAUX	3000	0	0
SURCOUT EMPRUNT 5 ANS		600	600
CONSOMMATION ELECTRIQUE			
ANNEE 1	2330	2330	1507
ANNEE 2	2330	1260	780
ANNEE 3	1260	1260	780
ANNEE 4	1260	1260	780
ANNEE 5	1260	1260	780
TOTAL	**11440**	**7970**	**5227**
GAIN		**3470**	**6213**

Le BUDGET 2018 : jusqu'à 78 M€ de travaux

avec l'aide du Département de 8.5M€/an

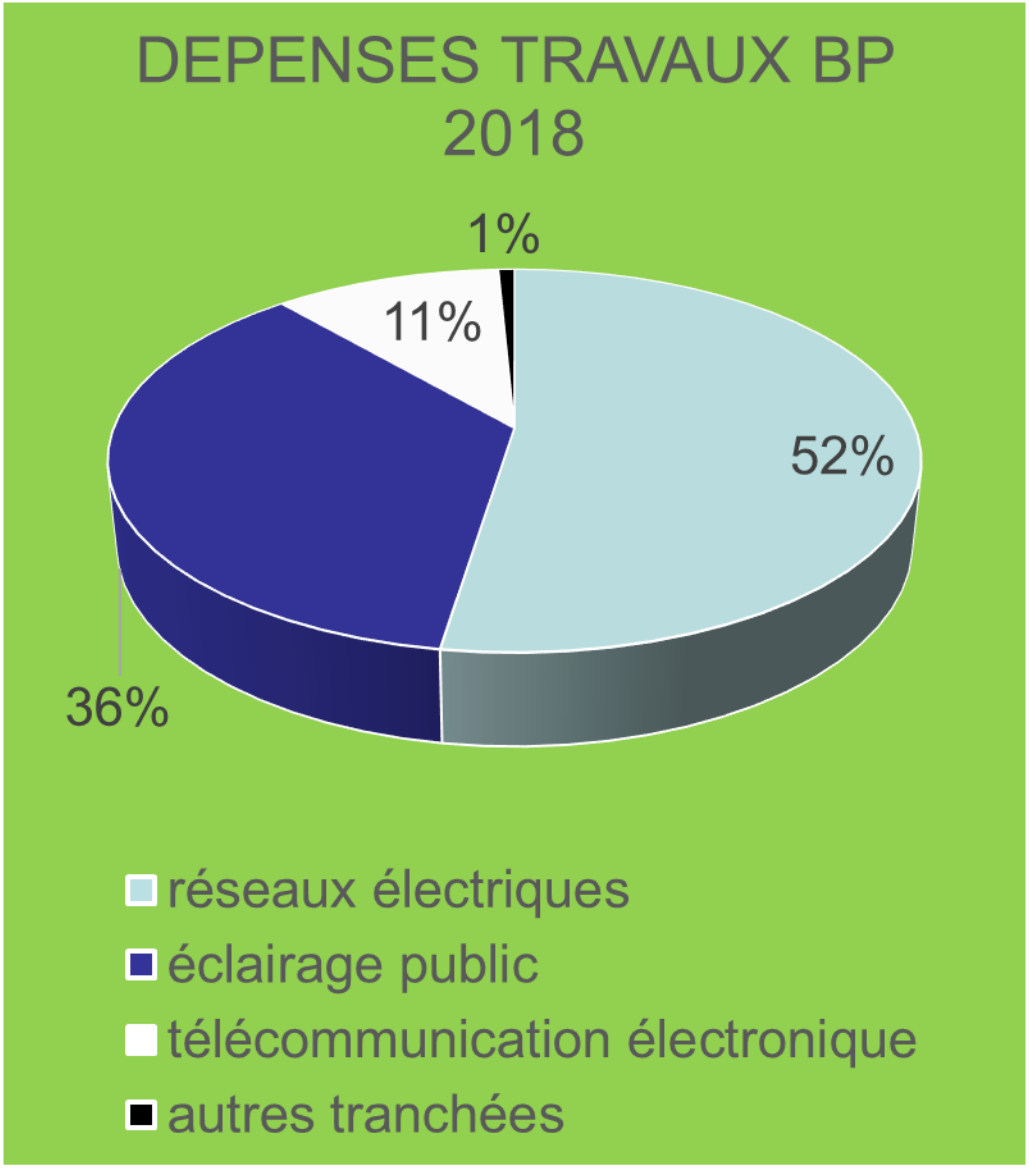

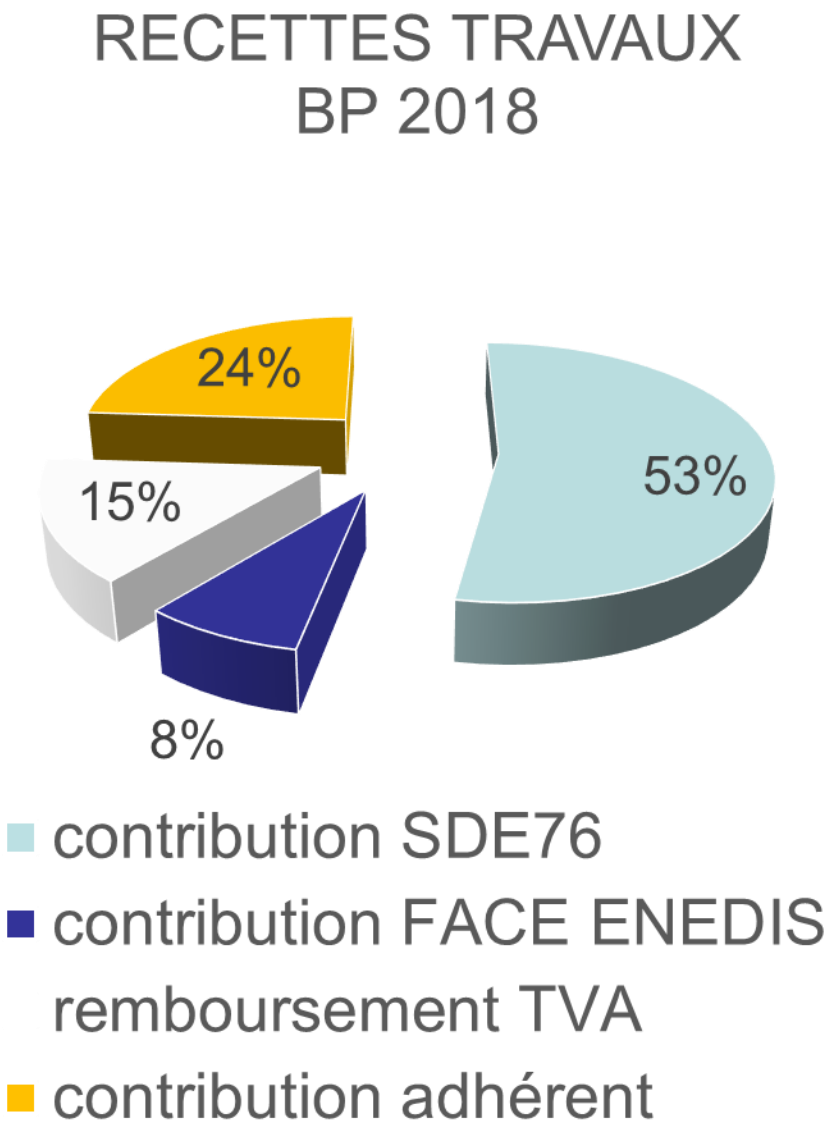

Effet de levier de 4 : pour 1€ de contribution de l'adhérent, 4€ de travaux réalisés en moyenne

En moyenne pluriannuelle :

- Travaux / commune / an avec le SDE76 : 53 000 € htva
- Travaux par habitant / an : 87€
- TCCFE collectée / habitant / an : 22 €

Année de programme au SDE76	Travaux engagés sur 3 ans en € HTVA	Nombre de dossiers soldés
2018	**41 850 000**	1 %
2017	39 000 000	45 %
2016	35 000 000	90 %
2015	31 000 000	99 %

programmes pluriannuels 2018 CP affectés par CLE- programmation

n° CLE	renfo	extension	effacement	EP	entretien EP	total	%
1	1 397 987	254 672	1 767 804	1 373 604	10 000	4 804 067	13,5%
2	541 468	98 639	684 705	532 024	10 000	1 866 836	5,2%
3	533 956	97 271	675 206	524 643	10 000	1 841 076	5,2%
4	415 149	75 628	524 970	407 908	10 000	1 433 654	4,0%
5	927 079	168 886	1 172 323	910 909	10 000	3 189 197	9,0%
6	695 515	126 702	879 503	683 384	10 000	2 395 103	6,7%
7	418 010	76 149	528 588	410 719	10 000	1 443 467	4,1%
9	900 445	164 034	1 138 643	884 739	10 000	3 097 862	8,7%
10	1 049 695	191 223	1 327 376	1 031 386	10 000	3 609 681	10,2%
11	1 075 325	195 893	1 359 786	1 056 569	10 000	3 697 572	10,4%
12	990 540	180 447	1 252 573	973 263	10 000	3 406 823	9,6%
13	494 229	90 034	624 970	485 609	10 000	1 704 842	4,8%
14	332 042	60 488	419 879	326 251	10 000	1 148 661	3,2%
16	548 561	99 932	693 674	538 993	10 000	1 891 159	5,3%
total	10 320 000	1 880 000	13 050 000	10 140 000	140 000	35 530 000	100%

Convention avec le Département - projets pour travaux 2018-2019

Route départementale	Communes	Description sommaire de l'aménagement
RD75	Dieppe	Reconstruction de route - éclairage public
RD927 - RD47	Eslettes	Extension aire de covoiturage - éclairage de sécurité
RD927/RD22	Tôtes	Création de giratoire Accès Intermarché - éclairage public
RD925	Penly	Création de giratoire - éclairage public
RD940	Octeville-sur-Mer	Création de giratoire et de chicane - éclairage public et balisage lumineux
RD925	Saint-Riquier-es-Plains	Création de giratoire - balisage lumineux ou éclairage public
RN31 - RD13	Martainville	Création aire de covoiturage et parking château - éclairage public
RD67	Barentin	Création aire de covoiturage (proche A150) - éclairage de sécurité
RD929	Yerville	Carrefour ZA du Bois de l'Arc - création de carrefour à feux - éclairage public
RD81	Saint-Romain-de-Colbosc	Carrefour Porte Rouge - éclairage public

Nouveau barème de subventions/participations du SDE76

■ADAPTATION du dispositif de soutien à l'éradication des derniers fils nus :

	Adhérent pour lequel le SDE76 collecte la TCCFE			Adhérent sous régime électrique urbain conservant la TCCFE
	Réseaux électriques	Câbles E.P.	F.T.	Tous réseaux
Effacement fils nus en vue de leur éradication	100 %	100 %	30 %	30 %

Taux d'intervention 2019 communes B et C

Avec l'aide du Département 76 qui apporte 8,5 M€/an au SDE76	Taux de subvention		
	sur les réseaux électriques	sur les câbles éclairage public	sur le France Télécom
RENFORCEMENT travaux motivés par des contraintes de puissance (poste de transformation), des contraintes d'intensité ou de chutes de tension (réseau BTA)	**100 %**	**100 %**	**30 %**
EXTENSION ELIGIBLE desserte des lotissements communaux, HLM, des zones artisanales ou d'activités communales	**95 %**	**95 %**	**30 %**
EFFACEMENT RESEAUX mise en souterrain de réseaux électriques afin de préserver l'environnement sans aucune relation avec les contraintes sur le réseau	**75 %** **Fils nus 100%**	**75 %** **Fils nus 100%**	**30 %**

ECLAIRAGE PUBLIC fourniture et pose d'installations d'éclairage public avec câblage et armoire de commande	Taux de subvention
programme normal d'éclairage public (matériel ou travaux indépendants), solaire	**65 %**
programme Maîtrise de la Demande de l'Energie (MDE)	**80 %**
Etat des lieux préalable à la maintenance éclairage public (plan et inventaire)	**80 %**

TRAVAUX TELECOM ISOLES et « hors protocole » Orange		**0 %**
IRVE : pour les 90 bornes de recharge de véhicules électriques et les communes désignées dans l'AMI ADEME – REGION – SDE76		
	Fonctionnement	**100 %**
	Investissement	**100 %**

Les ressources financières

LES SUBVENTIONS

Depuis 1975 une relation historique unit le SDE76 et le Département de la Seine-Maritime. Celui-ci reverse chaque année, une part du produit de la Taxe Départementale sur l'Electricité au bénéfice du SDE76 et des communes adhérentes pour leurs investissements. Ainsi, sur 35M€ de dépenses d'investissements, 8 M€ de recettes proviennent du Département. Grâce à la subvention du Département les taux d'intervention du SDE76 se sont maintenus au plus haut niveau au bénéfice des communes adhérentes.

L'Etat intervient au bénéfice des communes sous régime de l'électrification rurale à hauteur de 505 M € en France dont 3,6 M € pour le SDE76. Cette aide contribue aux travaux de renforcement, d'effacement et d'extension.

REDEVANCES DE CONCESSION

Les redevances qui proviennent des Contrats ENEDIS, GRDF, Finagaz, Primagaz, Antargaz représentent : 3,9 M€.

POINT SUR LES TRAVAUX 2018

SDE76

Syndicat départemental d'énergie

www.sde76.fr

Point sur les travaux

Dossiers soldés comptablement

Programme	EFF		RENFO		EXT		EP		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2012	149	100%	74	100%	38	100%	586	100%	847	100%
2013	171	100%	59	100%	26	100%	795	100%	1051	100%
2014	133	100%	59	100%	23	100%	651	100%	866	100%
2015	112	98%	69	99%	27	96%	594	100%	802	99%
2016	152	84%	110	89%	23	82%	698	92%	983	90%
2017	49	27%	21	33%	18	14%	344	50%	432	45%
2018	0	0%	0	0%	2	14%	0	0%	2	0%

Date : 02 Octobre 2018

Point sur les travaux

- **Le SDE76 vous a fait parvenir l'état d'avancement de travaux avant la réunion.**
- **Il s'agit du point des travaux 2016-2017-2018 DELIBERES.**

Au 30/09/2018	Nombre de projets envoyés aux communes	Nombre de projets délibérés	Nombre d'arrêtés de subvention pris	Montant engagé en M€ HT
Renforcement	63	25	17	2,28
Extension	48	21	21	1,45
Effacement	242	104	85	11,19
Eclairage public	963	596	518	11,67
Total 2018	1 316	746	641	26.59
Rappel total 2017	1 353	833	720	32,44
Evolution 2017-2018	*- 3 %*	*- 10 %*	*- 11 %*	*- 18 %*
Rappel total 2016	1 606	1 010	945	36,32
Effet départ Métropole	- 15 %	- 17 %	- 23 %	- 10 %

ATTENTION

- **A l'issue des réunions de CLE : les dossiers non délibérés et/ou dont la convention n'est pas signée avant le 30 décembre sont annulés de la programmation 2018.**
- **Chaque adhérent doit préciser au SDE76 si un dossier non délibéré et/ou non conventionné en 2018 est à reporter en 2019.**
- **Si nous recevons ce courrier il est proposé à la programmation 2019 et l'adhérent reçoit un nouvel AVP.**
- **ETUDES 2019 : demandes au fil de l'eau**

ACHAT ELECTRICITE GAZ 2020-2023

SDE76

Syndicat départemental d'énergie

www.sde76.fr

CONTACT ACHAT ENERGIE AU SDE76

Paul MALENFANT: 02.78.26.05.75

paul.malenfant@sde76.fr

Déposer les dossiers et questions sur

achatenergie@sde76.fr

Résultat du dernier achat énergie du SDE76 pour l'année 2019

- Choix d'adjuger les achats d'électricité et de gaz en juin 2018 pour l'année 2019 en hausse de 6 à 10%.
- 1ère semaine de juin : prix moyen constaté du contrat annuel base 2019 : 41,78 €/MWh.
- 1ère semaine de septembre : prix moyen constaté du contrat annuel base 2019 : 64,59 €/MWh + 54%.
- Pour mémoire : achat 2015-2017 prix moyen entre 35 et 37,5 €/MWh.
- La hausse continuelle en 2018 du gaz, du charbon et du carbone, dans un contexte de hausse du pétrole, sont la cause de la hausse tendancielle continue du prix de l'électricité.

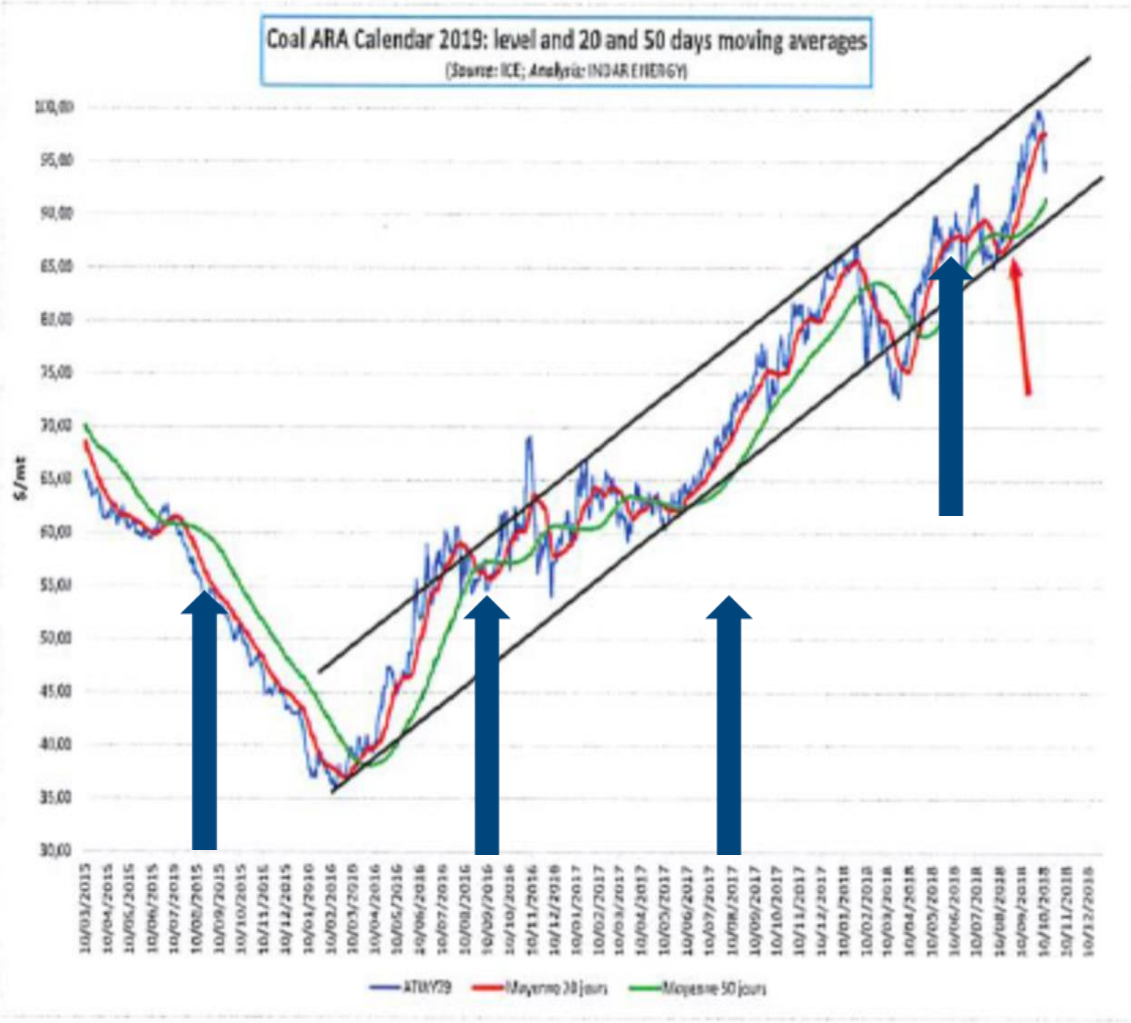

Résultat du 3ème groupement d'achat d'électricité 2019

- 17 adhérents
- 3391 sites C2, C3, C4, C5 bâtiment, éclairage public
- 81 GWh
- Attribution de l'accord cadre à 4 fournisseurs :

EDF
ENGIE
direct energie
énergem fournisseur de confiance

- Attribution du 1er marché subséquent de 37 GWh à

ENGIE énergem fournisseur de confiance

- En moyenne sur une facture 2017 :
  - ►TARIF bleu : non attribué
  - ►TARIF jaune : +10,1%
  - ►TARIF vert : +6,0%
  - ►TARIF vert télérelevé : +6,3%
  - ► Régie d'Elbeuf : +11,2%
- C'est une moyenne dans un contexte de hausse brutale du prix de l'électricité

Adhésion au nouveau groupement d'achat d'énergie du SDE76 (à partir du 1er janvier 2020)

Les 3 groupements d'achat d'énergie précédemment réalisés par le SDE76 arrivent à échéance au 31 décembre 2019,

il est important d'anticiper dès à présent la fourniture d'électricité et de gaz à compter de 2020.

Il est proposé d'adhérer au nouveau groupement d'achat d'énergie coordonné par le SDE76, dont les premiers accords-cadres porteront sur la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Nous mettrons ainsi fin aux groupements d'achat actuellement en vigueur en fin d'année 2019, lors de leur échéance.

Ce prochain groupement d'achat d'énergie permettra d'engager une mise en concurrence sous la forme d'accords-cadres pour la fourniture d'énergie sur la période 2020 - 2023 :

- **pour tous les tarifs et puissances souscrites (tarif Bleu, ex tarifs Jaune et Vert),**
- **pour toutes les énergies (électricité et gaz),**
- **pour tous les usages (bâtiments, installations d'éclairage public, feux tricolores, bornes de recharge pour véhicules électriques, bornes marché et foraines, mobiliers urbains et tout autre équipement de toute nature, ainsi que les branchements provisoires de toute nature).**

Dois-je inclure tous mes contrats dans le groupement ?

- **Oui et non.**

- **<u>Oui</u>, vous devrez inclure tous les contrats qui sont soumis à obligation de mise en concurrence. Il s'agit :**

  - **Electricité : contrat > 36 kVA**
  - **Gaz : contrat > 30 MWh**

- **<u>Non</u>, vous avez la possibilité de laisser les autres contrats chez les fournisseurs actuels ou historiques**

  - **Electricité : contrat ≤ 36 kVA**
  - **Gaz : contrat ≤ 30 MWh**

Segment	Domaine de tension	Puissance	Caractéristique	Obligation de mise en concurrence
C2	Haute tension	> 250 kW	Ex tarif vert	Oui
C3		≤ 250 kW		Oui
C4	Basse tension	> 36 kVA	Ex tarif jaune	Oui
C5	Basse tension	≤ 36 kVA	Tarif bleu	Non

Segment	Domaine d'utilisation	Plage de consommation	Obligation de mise en concurrence
Tranche T1	Cuisson, eau chaude	< 6 MWh / an	Non
Tranche T2	Chauffage individuel, petites chaufferies	< 300 MWh / an	Oui, au-dessus de 30 MWh/an
Tranche T3	Grandes chaufferies	300 < x < 5000 MWh / an	Oui
Tranche T4	Industriels	> 5000 MWh / an	Oui
Tranche TP	Industriels éligibles à un raccordement direct au réseau de transport	> 5000 MWh / an et éligibilité à un raccordement direct au réseau de transport	Oui

Documents à télécharger :

- Questions / réponses sur le groupement d'achat d'énergie du SDE76
- Convention adhésion groupement
- Convention adhésion groupement – Annexes 1&2
- Modèle délibération adhérents
- Modèle délibération non-adhérents
- Tableau recensement sites électriques
- Tableau recensement sites gaz

Échéances

Planning prévisionnel :

- **Jusqu'au 22 janv. 2019 : adhésion au groupements d'achat d'électricité et du gaz du SDE76**
- **Vous devez notifier votre décision d'adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité et ou de gaz**
- **Vous devez fournir les éléments de consommation par point de livraison**
- **Février 2019 : compilation des données et finalisation du DCE.**
- **Février 2019 : avis de publicité (JOUE, BOAMP et autres),consultation.**
- **Mi avril 2019 : réception des offres, réunion de la CAO permanente du SDE76, Attribution des accords-cadres.**
- **Mai 2019 : Consultation 15 jours, attribution du marché subséquent et notification au fournisseur**
- **Juin 2019 : information des communes, recueil des dernières infos auprès des communes**
- **Avant la mi-octobre 2019 : le fournisseur demande à ENEDIS et à GRDF de basculer les contrats, Basculement des contrats.**
- **1er janvier 2020 : mise en œuvre des nouveaux marchés de fourniture d'électricité et de gaz**

Optimisation contractuelle

Optimisation de la part acheminement de la facture (TURP)
Les communes concernées ont reçu la proposition d'EDF et de DIRECT ENERGIE

Pour l'ajustement de la puissance souscrite du contrat

La mise en œuvre des optimisations contractuelles se fait dans les limites et éventuelles contraintes techniques imposées par le gestionnaire de réseau.

Certaines optimisations peuvent nécessiter une intervention technique préalable du gestionnaire de réseau et conduisent à la facturation de frais par ce dernier.

Maintenance éclairage public

SDE76

Syndicat départemental d'énergie

www.sde76.fr

CONTACT MAINTENANCE EP AU SDE76

Elodie LEMERY: 02.78.26.05.78

elodie.lemery@sde76.fr

Déposer les dossiers et questions sur

maintenance-ep@sde76.fr

Le tarif d'adhésion à la maintenance en éclairage public

Commune < 5 000 hab	1€/foyer et armoire entretenus et par an. 1€/élément de signalisation lumineuse.
CCCA et communes ≥ 5 000 hab	0,50€/ foyer et armoire entretenus et par an

L'adhérent à la maintenance règle par ailleurs 100 % des dépenses engagées par le SDE76.

Accès au logiciel de maintenance Cart'SDE : gratuit.

Présentation des résultats de l'appel d'offres de la maintenance éclairage public

Prix moyen pour l'entretien d'un point « classique »
Prix moyen pour l'entretien d'un point « LED »

Lot géographique Marché [2019-2022]	Entreprise Attributaire	Prix moyen unitaire Marché [2019-2022]	Lot géographique Marché [2015-2018]	*Prix moyen actuel*	Nombre d' Adhérents
SMEP 1	CEGELEC	16.26€	CLE 11	*18.71€*	28
		13.91€	CLE 12	*18.00€*	
SMEP 2	INEO	17.68€	CLE 13	*18.40€*	1
		12.43€			
SMEP 3	FORLUMEN	14.05€	CLE 10	*18.71€*	10
		10.29€	CLE 12	*18.00€*	
SMEP 4	INEO	17.68€	CLE 14	*18.40€*	3
		12.43€			
SMEP 5	GARCZYNSKI TRAPLOIR	15.38€	CLE 6	*18.50€*	15
		9.25€	CLE 10	*18.71€*	
SMEP 6	CEGELEC	16.26€	CLE 16	*17.88€*	26
		15.11€	CLE 9	*18.40€*	
SMEP 7	GARCZYNSKI TRAPLOIR	14.75€	CLE 5	*14.80€*	1 = la CCCA = 1 adhérent = 62 communes
		6.00€	CLE 3	*14.85€*	
			CLE 6	*18.50€*	
SMEP 8	RESEAUX ENVIRONNEMENT	14.68€	CLE 7	*14.80€*	19
		10.03€	CLE 3	*14.85€*	
SMEP 9	RESEAUX ENVIRONNEMENT	14.68€	CLE 5	*14.80€*	5
		10.03€	CLE 2	*14.80€*	
SMEP 10	FORLUMEN	14.05€	CLE 4	*14.80€*	24
		10.29€	CLE 3	*14.85€*	
SMEP 11	RESEAUX ENVIRONNEMENT	14.68€	CLE 1	*14.80€*	30
		10.03€			

Présentation des résultats de l'appel d'offres de la maintenance éclairage public

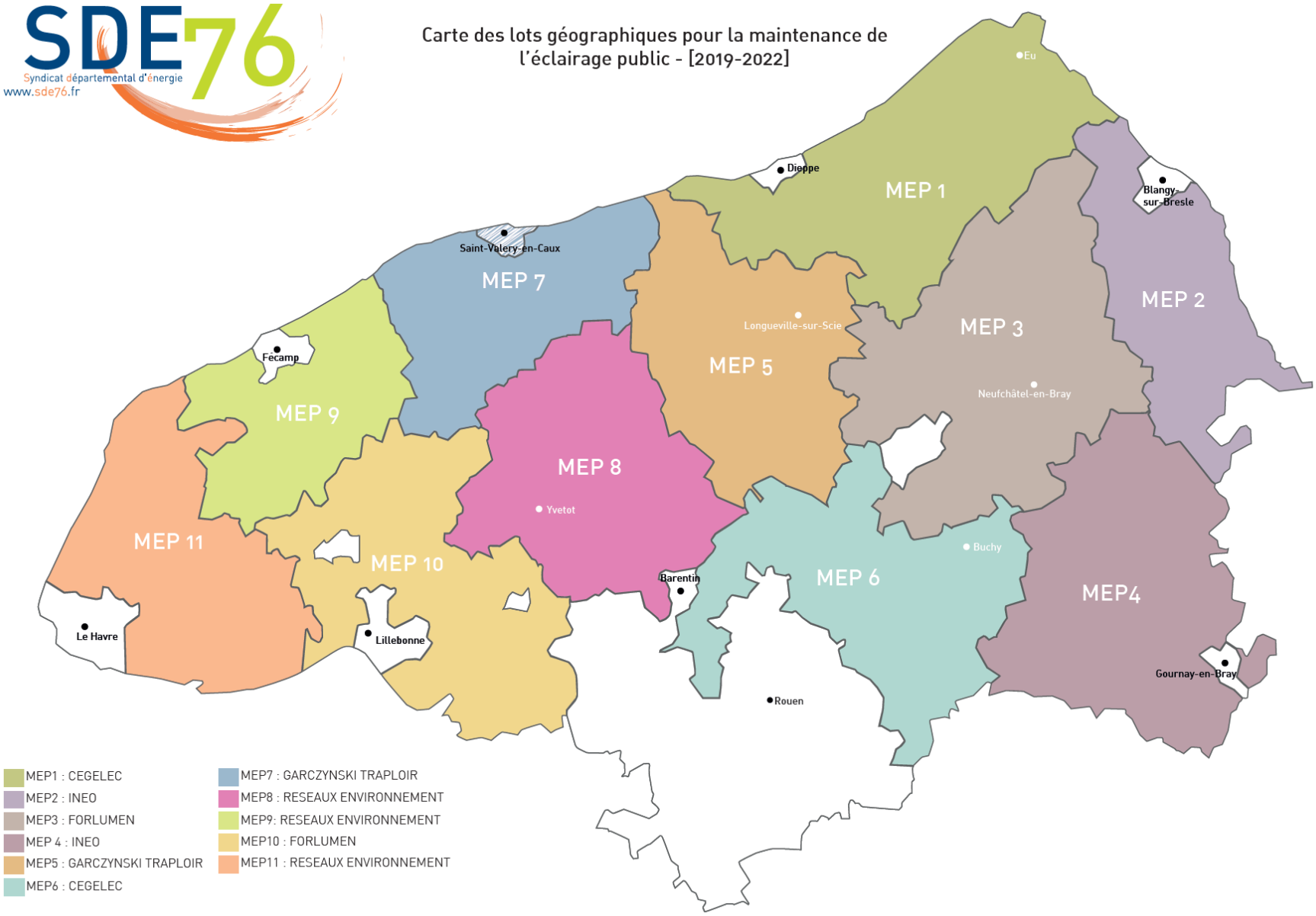

CLE : Commission Locale de l'Energie

Présentation de l'application Cart'SDE

Application web permettant de :

- Accéder à la cartographie des installations d'éclairage public
- Déclarer les pannes auprès de l'entreprise de maintenance
- Suivre les interventions de l'entreprise

Présentation de l'application Cart'SDE

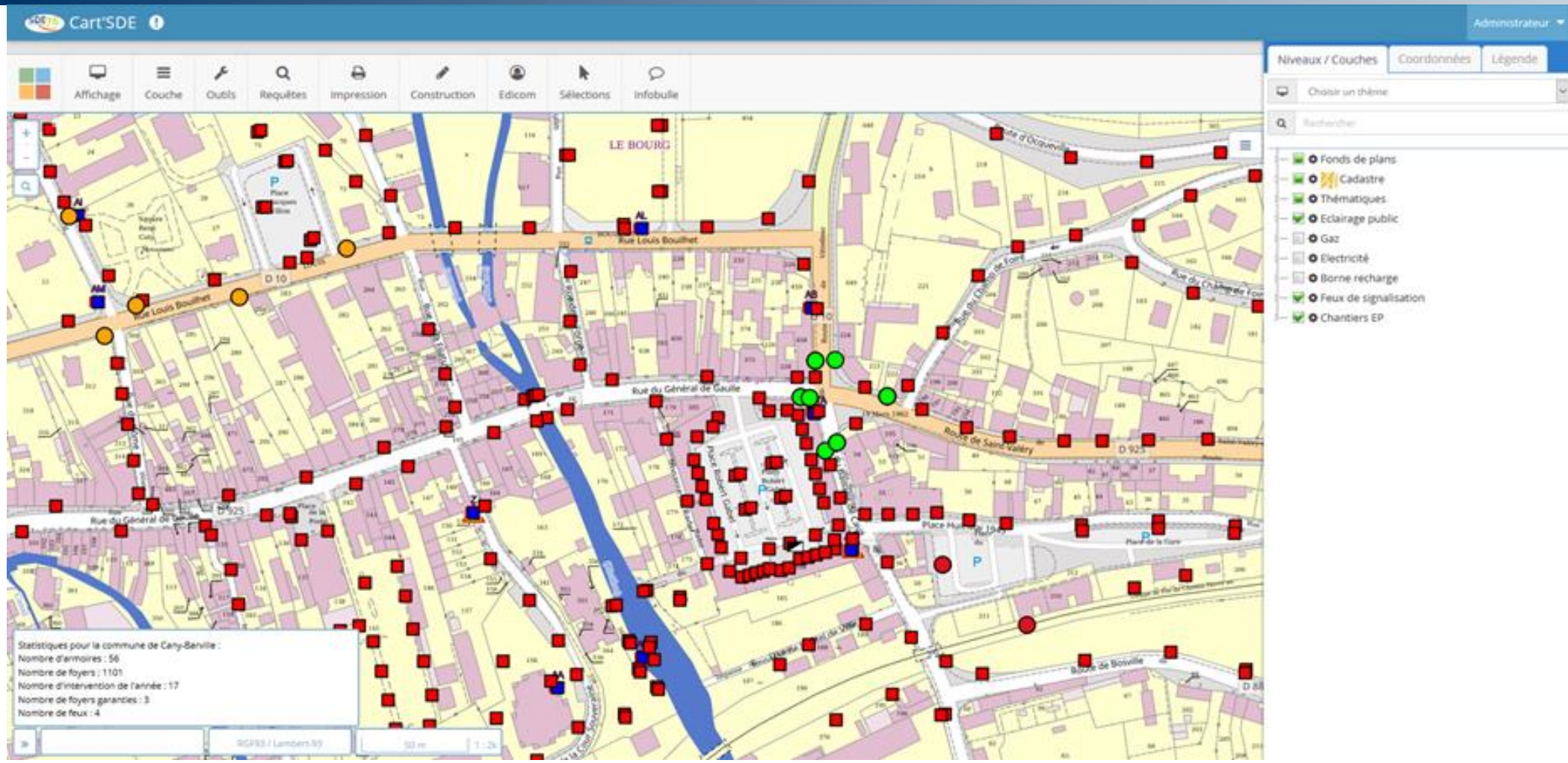

Accès à la cartographie :

- Visualisation rapide du nombre d'armoires et de foyers de la commune
- Différenciation des technologies de lampe par couleur
- Impression facilitée de cartes indiquant les foyers par armoire

Présentation de l'application Cart'SDE

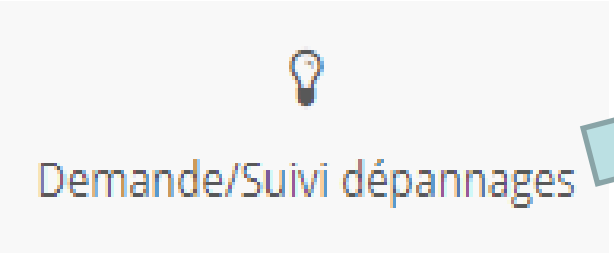

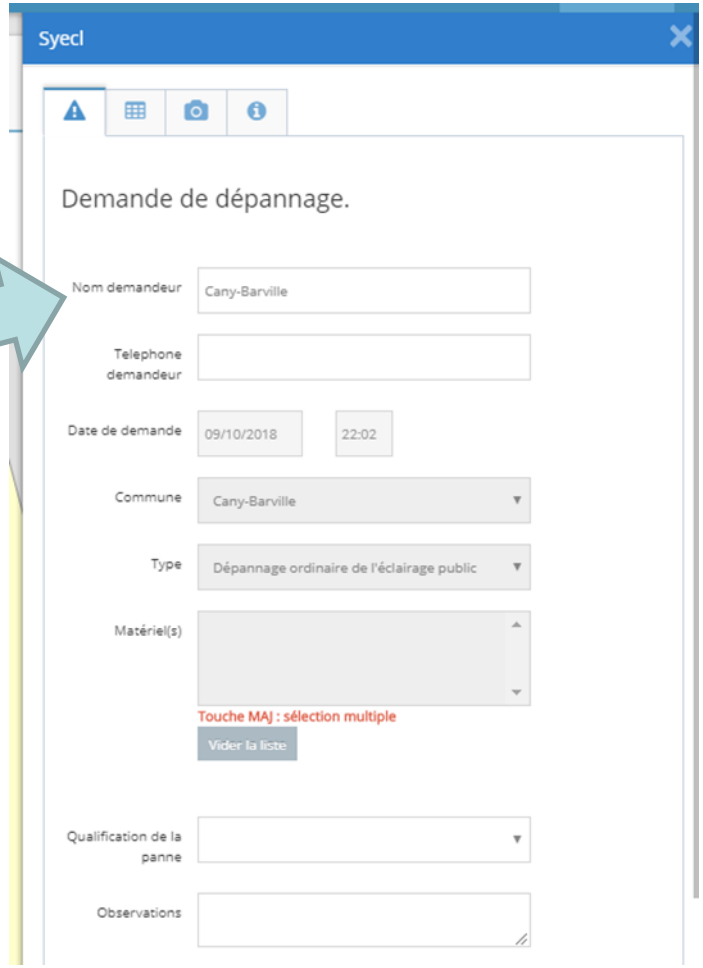

Demandes de dépannage :

- Renseigner le nom du demandeur et le numéro de téléphone
- Sélectionner le type de panne ou d'intervention souhaitée
- Sélectionner le matériel concerné (armoire / foyers)

Présentation de l'application Cart'SDE

Des formations seront dispensées par le SDE76 et l'éditeur de l'application web (SIRAP) auprès des communes.

Dates : 4, 5 et 6 décembre 2018.

Une invitation parviendra aux communes mi-novembre.

TECV

SDE76

Syndicat départemental d'énergie

www.sde76.fr

CONTACT CEP et Photovoltaïque AU SDE76

Arnaud DE OLIVEIRA: 02.78.26.05.76

arnaud.de-oliveira@sde76.fr

Avancement des travaux du service TECV et tarifs

Conseil en énergie	11 communes ont délibéré + la CCCA au titre du patrimoine communautaire
PCAET	15 EPCI ont adhéré directement ou via les PETR Mise à disposition de l'outil de planification énergétique PROSPER Participation aux premiers comités de lancement des PCAET
Études et projets photovoltaïques	45 études réalisées pour 29 communes 17 projets présentent un intérêt 6 délibérations communales pour étudier la mise en œuvre des projets 6 projets délibérés par le SDE76

- **tarif du service de conseil en énergie du SDE76 :**

Taille de la commune ou de l'EPCI en habitants (population totale Insee année de l'adhésion)	Forfait annuel en €
1 - 499	450
500 - 999	750
1 000 - 1 999	1 100
2 000 - 4 999	1 450
5 000 - 9 999	2 750
10 000 et au-delà	3 900

- **PCAET : assistance gratuite**
- **tarif des études photovoltaïque : gratuites**

Développement de la filière photovoltaïque

- **Modifications du régime de subvention de la Région à destination des installations de production d'énergies renouvelables entrant en vigueur le 15 octobre 2018,**

- **Volonté du SDE76 de développer la filière photovoltaïque au bénéfice des adhérents qui se porteront volontaires pour accueillir un projet sur la toiture d'un bâtiment appartenant à une collectivité adhérente,**

- **Création au 01/01/2019 d'une régie à autonomie financière sans personnalité morale, dénommée : SDE76 solaire.**

- **Le premier budget sera voté en mars, les appels d'offres et les travaux pourront s'enclencher à la suite.**

Nature du projet		Aides financières apportées à l'adhérent	Conditions
Travaux : réalisation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque en toiture de bâtiment d'un adhérent. Travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDE76 qui en conserve la propriété 20 ans.	Avec revente d'électricité	Le financement de l'opération est assuré par les fonds propres du SPIC, les dotations, les subventions des partenaires, l'emprunt et la vente d'électricité au bénéfice du SDE76.	Calcul de rentabilité avec subventions extérieures et fonds propres du SPIC ≤ 30 000 € par projet Et temps de retour sur investissement ≤ 20 ans avec un éventuel apport financier de l'adhérent pour rester ≤ 20 ans. Et puissance installée ≥ 25 kWc et ≤ seuil de la CRE (100 Kw à ce jour). Et productible ≥ 880 kWh/kWc. Ou si réfection de toiture simultané : productible ≥ 750 kWh/kwc.
	Avec autocon-sommation	Sur décision ultérieure du SDE76	A déterminer
Exploitation : assurée intégralement par le SDE76 y compris renouvellement pendant 20 ans	Sans autocon-sommation	Gratuité du service de conseil en énergie pendant 3 ans. Versement de 100 % des recettes nettes, charges d'exploitation déduites à l'adhérent dès constat par le SDE76 de l'équilibre financier.	Signature de la convention et mise à disposition gratuite de la toiture du bâtiment par l'adhérent
	Avec autocon-sommation	A déterminer.	A déterminer.

Pour mémoire : liste des projets retenus pour le premier appel d'offres

Projet	CLE	Toitu-re à refaire	Optimisa-tion du tarif d'achat	Producti-vité modules	Estimation investisse-ment	TRI estimé dans l'étu-de	Délibéra-tion d'inten-tion	Rete-nu
Mesnières-en-Bray	13		X	X	127 k€	16 ans	30/05	X
Gerville (2)	2	X		X	46 k€	17 ans	24/05	X
Anceaumevil-le	16			X	48 k€	17 ans	17/05	X
Croisy-sur-Andelle	14			X	51 k€	18 ans	06/18	X
Longueville-sur-Scie	10	X	X	X	73 k€	19 ans	05/18	X
Quincampoix	16		X	X	148 K€	20 ans	06/06	X

Le plan méthanisation

- La France affiche un objectif ambitieux de **1500 méthaniseurs en 2024** pour obtenir 10% de la consommation nationale de gaz d'origine gaz vert
- Objectif de la Seine-Maritime : produire 4400 GWh/an ou 440 Nm^3 CH4/h de biogaz d'ici 2030 :
  - Consommation en énergie d'un foyer : 12 MWh/an
  - Un projet de méthanisation injectant 100 Nm^3 CH4/h représente :
    - » Une production annuelle de 8 GWh/an
    - » La consommation énergétique de 670 foyers
    - » La consommation annuelle en carburant de 37 bus
    - » 1 480 tonnes-équivalent CO2 évitées

Le SDE76 :

- **Adhère au Plan Normandie Méthanisation à l'initiative de la Région**
- **Finance une étude de gisement et les études de potentiels d'injection**
- **Souhaite développer ses infrastructures gaz vers les projets**
- **Se coordonne avec GRDF et adhère à NOV&ATECH**

Le plan est en cours de finalisation

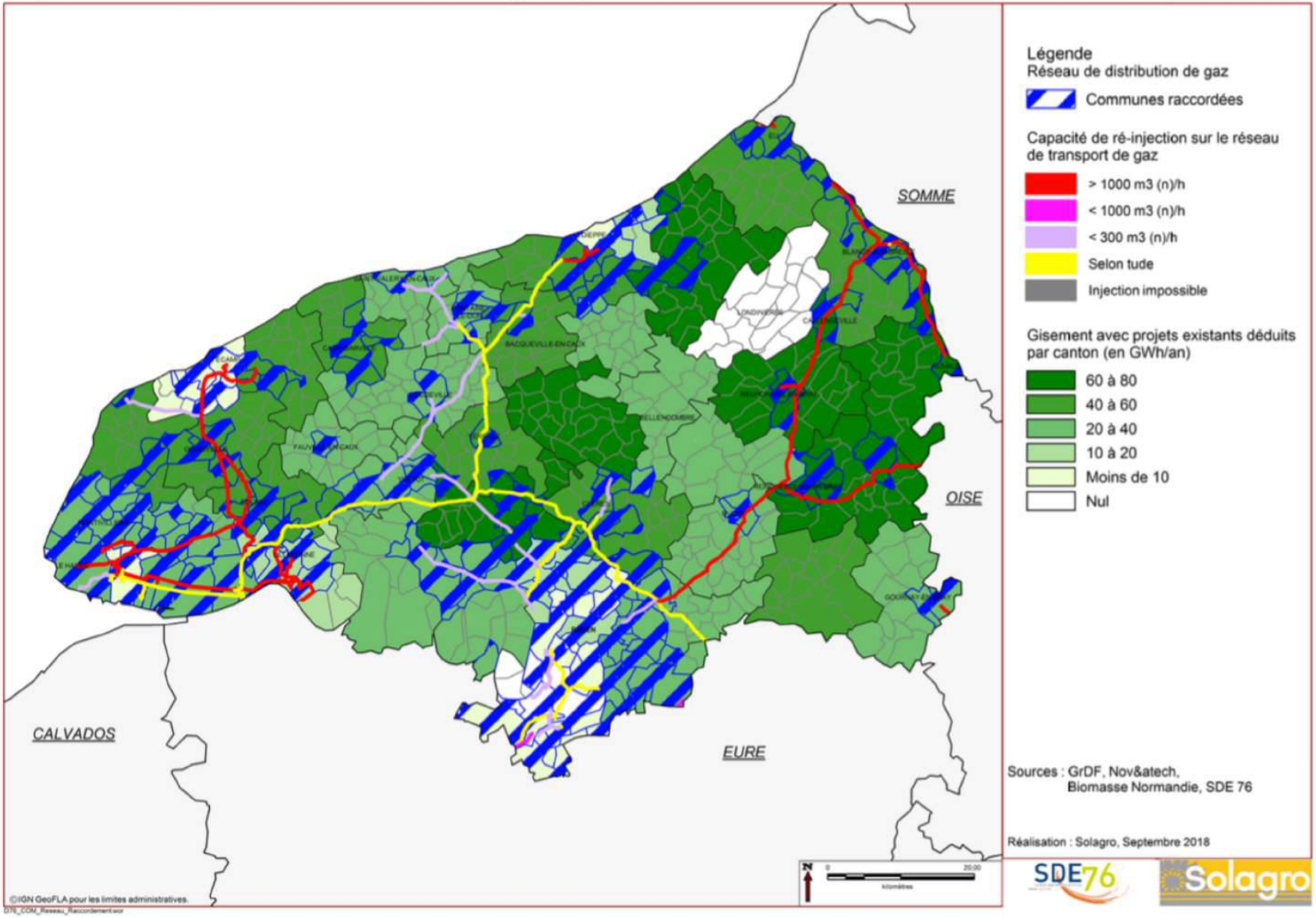

Les participations du SDE76 en gaz

	Plafond	Taux
Etude APS ou APD du raccordement d'un bâtiment communal au réseau de distribution publique de gaz (détermination de la puissance de la chaudière à installer, bilan économique, choix technique)	5 000 €	50 %
Dossier de consultation des entreprises (DCE), mission de maîtrise d'œuvre, mise au point du marché, suivi de chantier, réception, DGD	10 000 €	50 %
Etude préliminaire de faisabilité du raccordement d'une unité de production de biogaz sur le réseau de distribution publique du gaz	3 000 €	40 %
Etude détaillée du projet d'injection de biogaz produit par un projet sur le réseau de distribution publique du gaz	11 000 €	40 %
Contribution au réseau de 1er établissement et au raccordement d'unité de production de biogaz	60 000 €	A étudier selon le résultat de l'Ad'O

SDE76
Syndicat départemental d'énergie
www.sde76.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION